

Délibération n°2026-53

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20260609-DEL53-09062026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2026

Date de convocation :  
28/05/2026

Membres présents : 29

Membres ayant donné  
pouvoir : 4

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s) : 0

Nombre de votants : 33

Affiché le 15/06/2026

**Présents** : Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Nathalie TILLIER, Monsieur Régis LEPRETRE, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur René BONVOISIN, Madame Marie-Josée POMMIER, Monsieur Damien HAGNERÉ, Monsieur Philippe RAMET et Madame Pauline FOURNIER **Adjoint**s, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Bérénice ROUX, Madame Nathalie BONVOISIN, Madame Allison CALOIN, Monsieur Fabien RAMET, Madame Aurélie HENRIETTE, Monsieur Arnaud HOLMÈS, Madame Athénaïs CATHERIN, Monsieur Philippe CARALP, Madame Andréa ÉLYSÉ, Monsieur Laurent WAROT, Madame Cécile LOTH-FOURNIER, Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Franck CAUX, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Paul BERRIER, Madame Brigitte DHALENNE et Monsieur Dominique RAMET, **Conseillers municipaux**.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : Madame Loëtitia PHILIPPOT à Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Serge MATHIAS à Madame Athénaïs CATHERIN, Monsieur Emmanuel LEPRETRE à Madame Bérénice ROUX, Monsieur Antoine DE ROCQUIGNY à Monsieur Franck TINDILLER.

**Absent (s) excusé (s) : 0**

**Absent (s) non excusé(s) : 0**

**Votants : 33**

**Secrétaire de séance** : Madame Bérénice ROUX

<b>Objet</b>	Valider le changement d'usage de l'appartement N°1 de l'immeuble d'habitat social « Grand Large ».
<b>Rapporteur</b>	Philippe RAMET
<b>Annexe</b>	/
<b>Domaine de compétence</b>	2.2 - Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols.

**Vu** la demande du Directeur Général de Pas de Calais Habitat, Bailleur social en date du 09 février 2026, relative à la reconnaissance du changement d'usage de l'appartement n°1 de l'Immeuble Grand Large, situé au 24-92 Avenue François MITTERRAND,

**Vu** le dossier joint, indiquant l'usage de l'appartement n°1 par la pharmacie située en dessous, et la création d'un escalier reliant les deux locaux ;

**Vu** l'article L443-11 du Code de la Construction et de l'Habitation qui appelle une délibération officielle quand un logement est retiré du parc social (par vente ou changement d'usage),

**Vu** l'avis favorable de la Commission n°5 en date du 28 mai 2026,

**Considérant** la mixité fonctionnelle générée sur ce bâtiment, par la pharmacie, qui apporte un service d'intérêt général à tous.

**Considérant** dès lors qu'un avis favorable à cette officialisation de changement d'usage est possible,

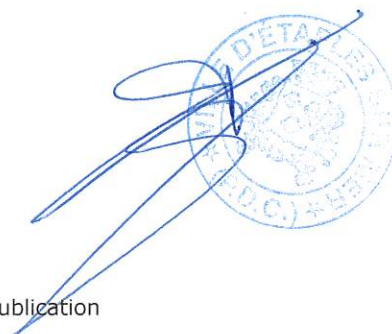
**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal de :**

- **Valider** le changement de destination, l'appartement 1 de l'immeuble Grand Large, Avenue François Mitterrand, passant de «logement» à «commerce».
- **Transmettre** cette délibération au bailleur social Pas de Calais Habitat afin de finaliser la procédure auprès de M. le Préfet.

**La délibération est adoptée par 33 voix pour.**

Vu pour être affiché le 15 Juin 2026 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire  
Sébastien BAILLET



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication  
d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire  
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.